

AVIS D’AFFICHAGE
relatif à la publicité des actes mise en ligne le 22/09/2022

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes, et notamment les articles L 21 21-15, L 2131-1 du Code Général des Collectivités Générales, ainsi que l’article L 311-9 du Code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de la Commune de Zimmersheim, www.zimmersheim.fr

COMMUNE DE ZIMMERSHEIM
(Convocation envoyée le 07 décembre 2023)

Liste des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 13 décembre 2023

Sous la présidence de M. le Maire Philippe STURCHLER,

Présents : Mmes et MM, Geneviève BALANCHE, Éric SCHWEITZER, Anne-Catherine GUTFREUND, Jean-Philippe PREVEL Adjoint au Maire,
Mmes et MM Sandrine KITTLER, Pierre WANNER, Rémy IFFRIG ; Hubert DUBS, Silvana GIRARD, Mireille FIZET ; Jean-Claude EISENMANN, Nathalie PETITHORY, Conseillers Municipaux

Procurations : Catherine SIMON donne procuration à Anne-Catherine GUTFREUND
Dominique SCHAEFFER donne procuration à Nathalie PETITHORY

Secrétaire de séance : M. Éric SCHWEITZER, assisté par
Mme Céline BOULAY secrétaire de séance auxiliaire

Les membres du Conseil Municipal ont adopté les délibérations suivantes,

1. Désignation du secrétaire de séance

M Eric SCHWEITZER est désigné secrétaire de séance à l’unanimité des suffrages exprimés.

2. Approbation du procès-verbal du 15.11.2023

Le procès-verbal est approuvé à l’unanimité des membres présents.

3. Zones d’accélération de production d’énergies renouvelables

La délibération est adoptée à l’unanimité des suffrages exprimés.

4. COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) : APPROBATION DU RAPPORT DU 8 SEPTEMBRE 2023

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5. Autorisation donnant au Maire délégation pour ester en justice représentant la commune (défense devant le tribunal administratif)

Après avoir délibéré, le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

6. Gestion des biens en état d'abandon : parcelle AP77 + parcelle AS90 : Autorisation du Maire à demander la délivrance de documents

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7. Bilan : priorités à droite et du 40 km/h dans le village

La délibération est adoptée à par 11 voix pour et 4 voix contre (Anne-Catherine GUTFREUND, Sandrine KITTLER, Catherine SIMON et Pierre WANNER),

8. Brigade Verte modification de statut et désignation des membres

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES

Fin de la séance à 21h00.

Le Maire,
Philippe STURCHLER

